Préparation au concours de Rédacteur
INTERNE et 3e VOIE
Catégorie B

Date prévisionnelle du concours	**14 octobre 2027**
Centre(s) de gestion organisateur(s) à contacter pour l'inscription au concours	**CDG 29**

Pour connaître les conditions précises d'inscription, les dates d'inscription et le contenu des épreuves, consulter le site internet du Centre de gestion.
L'inscription à un concours ou un examen professionnel est indépendante de l'inscription à la préparation. Cette démarche doit être effectuée personnellement par l'agent auprès de l'organisme organisateur (Centre de gestion).

Modalités d'accès à la préparation

Pour être prise en compte, toute inscription doit être validée par l'autorité territoriale.

L'éligibilité de l'agent au concours ou à l'examen professionnel envisagé est à vérifier par la collectivité ou l'agent auprès du Centre de gestion organisateur avant l'inscription à la préparation.

La préparation est ouverte à tous les agents inscrits. Néanmoins **un test d'orientation obligatoire** permettra à l'agent de se situer par rapport aux exigences attendues et déterminera **le parcours de formation préconisé** pour l'agent : **entrée directe en préparation**, ou suivi d'une **formation tremplin**, ou orientation préalable vers un **autre parcours**.

Organisation de la préparation

Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternant des temps de formation en présentiel et à distance).

Date limite d'inscription à la préparation	**15 février 2026**
Conditions préalables pour participer au test, au tremplin et à la préparation	**L'agent doit disposer d'un temps dédié à la formation et d'un équipement adapté : poste individuel avec connexion internet, micro et webcam**
Test d'orientation à distance	**19 mars** matin **ou 26 mars** matin **2026**
Si orientation en formation tremplin avant la préparation	**Septembre à décembre 2026 (7 jours)**
Calendrier de la préparation	**Avril à octobre 2027**
Durée et lieu de la formation	**8 jours en présentiel – 7,5 jours à distance ***

Les modules de formation

	En présentiel	Estimé à distance *
Apprendre en autonomie	**1 jour**	**0,5 jour**
Appropriation des connaissances	**2 jours**	**4 jours**
Méthodologie et entraînement à l'écrit Epreuve de note	**3 jours**	**2,5 jours**
Entretien avec le jury	**2 jours**	**0,5 jour**

*** La partie réalisée à distance comprend :**
- Les devoirs (à l'exception du concours blanc) et webinaires de retour sur correction des copies,
- Le travail de consultation et d'appropriation des ressources documentaires, les échanges et l'accompagnement tutoral avec l'intervenant(e).

Coûts de formation

Le Cnfpt assure la prise en charge de l'organisation pédagogique et matérielle des formations de préparations concours et examens professionnels.
Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du stagiaire ou de sa collectivité.

Contacts au Cnfpt : **Inscription, test, tremplin :** nathalie.pillier@cnfpt.fr **Préparation :** nathalie.ryo@cnfpt.fr